

Préfecture de la Haute-Marne

Code postal 52410

Commune de **ROCHES SUR MARNE**

code Insee 52429

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques  
pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° 1016

du 15 février 2006

08/06/2010 (AP n°1960)  
mis à jour le / /2014

servitudes

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [ PPR ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels X miniers technologiques non

Approuvé par arrêté inter-  
préfectoral n°664

date

14 janvier 2014

aléa

Inondation

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

La note de présentation

consultable sur Internet \* X

Le règlement

consultable sur Internet \* X

Les documents graphiques :

consultable sur Internet \* X

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui non X

3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1 \* x

\* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

consultable sur Internet \* X

pièces jointes

4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus  
en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Cartographie du zonage réglementaire de la commune de Roches-sur-marne

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre 3

catastrophes technologiques


nombre

Date

Le préfet de département

site\* [www.haute-marne.gouv.fr](http://www.haute-marne.gouv.fr)

Pour le Préfet et par délégation,  
la Secrétaire Générale de la Préfecture,



Khalida SELLALI